

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 549

Artikel: Ras-le-bol statistique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 549 12 juin 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann

549

Domaine public

Ras-le-bol statistique

Première page de ce numéro 459 de «Domaine Public»: les sujets dont nous avons envie de vous entretenir ne manquent pas, comme d'habitude. Comme d'habitude aussi, et on n'a pas fini de le reprocher aux rédacteurs de ce journal, les thèmes auxquels nous pensons ne comptent pas parmi les plus «faciles», l'organisation du deuxième pilier et cet affrontement intense qui émerge enfin des coulisses encombrées de techniciens plus ou moins «objectifs», la bataille pour l'égalité des droits et cette espèce de brouillard dans lequel s'effacent les revendications légitimes des femmes, la hausse du taux hypothécaire, bien sûr (même si la presse qui a pignon sur rues a volontiers consacré des colonnes à ce problème brûlant), entre autres.

Pour tout cela, pourtant, nous avons le temps... et le lecteur aussi, espérons-le! Aujourd'hui, quelques lignes de ras-le-bol statistique, quelques lignes d'énervement du profane en mal de compréhension autonome de la réalité politique et sociale du pays dans lequel il vit, quelques lignes du citoyen aux prises avec les communiqués officiels, avec les résumés de l'Agence télégraphique suisse, avec les «on apprend de source sûre», avec les «dans les milieux informés»...

Si vous avez un jour ou l'autre tenté de situer la Suisse dans les comparaisons internationales, vous vous êtes à coup sûr heurtés à ces colonnes de vides helvétiques faisant écho aux renseignements fournis par les autres pays, absence de données qui ne choque même plus, tellement elle est entrée dans les moeurs.

Ici ou là cependant, quelques précisions, un ou deux pourcentages, un ou deux totaux, qui font tache dans le désert statistique. Signes de bonne

volonté? Amorces de la transparence? Même là, on peut douter! Plutôt qu'une longue et ardue démonstration, quelques histoires sur le vif, authentiques comme il se doit.

Et tout d'abord un rappel célèbre.

En février 1977, l'Ofiamt, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, comme on sait, publie dans «La Vie économique» les premiers résultats de l'enquête menée auprès de 980 ménages pour établir le nouvel indice des prix. Sur onze pages serrées, remplies d'explications, de commentaires, de chiffres et de pourcentages, on apprend tout sur ces 980 ménages. Tout, sauf la répartition complète par classes de revenus! L'article ne livre d'informations sur ce point que pour 913 ménages... Où sont passés les 67 autres ménages? L'Ofiamt ne le précise pas. Comme il se garde d'ailleurs d'indiquer qu'il y a comme un «trou».

Les statisticiens officiels deviendraient-ils à ce point suspects qu'il faille systématiquement refaire leurs additions?

A Berne, les explications sont quelque peu embarrassées: «Vous voyez, on manquait de place pour mentionner toutes les classes de revenus; mais on peut vous fournir les renseignements manquants». Et c'est ainsi qu'on apprend qu'il n'y a que sept ménages en 1975 qui disposaient d'un revenu inférieur à 2000 francs par mois, mais douze qui gagnaient 9000 francs et plus!

Bref, n'insistons pas trop sur les nombreuses autres statistiques périodiques concernant les salaires des ouvriers et des employés. Comme par hasard, les premières sont régulièrement données en gains à l'heure (même si les ouvriers sont en majeure partie mensualisés) alors que les secondes indiquent les gains mensuels. D'où, évidemment, des difficultés sérieuses pour établir la moindre des

SUITE ET FIN AU VERSO

Ras-le-bol statistique

comparaisons. Le malheur, c'est que c'est d'ailleurs ce qu'on veut éviter.

Et maintenant, deux «histoires» de la même eau, encore plus récentes!

L'Office fédéral de statistique publie, toujours dans «La Vie économique», en avril de cette année, les résultats de sa première enquête sur les dépenses consenties au chapitre «Recherche et Développement». Totaux cruciaux pour l'avenir de la Suisse, pas besoin de s'allonger là-dessus.

TOUS LES CHIFFRES SONT BONS

Les chiffres en question concernent l'année 1977. L'Office fédéral de statistique établit des comparaisons avec une enquête parallèle du Vorort qui, elle, date de 1975. Avec les précautions d'usage, semble-t-il, pour rendre les indications fournies comparables dans les meilleures conditions. Les informations valent pour le secteur privé et pour le secteur public. A vues humaines, le tableau récapitulatif arrive au total de 2999 millions pour 1977.

De quoi nous plaignons-nous, direz-vous peut-être à ce stade? De ceci: dans le corps du texte, on peut lire que compte tenu des dépenses de «Recherche et Développement» (R+D) faites par les entreprises suisses à l'étranger, le total final se monte à 4,5 milliards. Soit une différence de près de 50%! Et sans une explication précise. Selon l'enquête précitée du Vorort, le montant de la R+D faite à l'étranger par des groupes helvétiques se montait à 1,1 milliard en 1975. Il reste un trou (de nouveau) de 400 millions. Comment l'expliquer? Bernique. L'Office fédéral de statistique reste muet sur ce point. Mais apparemment, il utilise le chiffre de

4,5 milliards pour établir des comparaisons internationales... Apparemment seulement, car en refaisant les calculs, on constate que la R+D devrait atteindre 4,6 milliards pour représenter les 3,15% du produit national intérieur brut de la Suisse en 1977 (PIB: 145,79 milliards, selon les chiffres de la comptabilité nationale).

CALCULER POUR NE RIEN DIRE

Vous en avez assez? Eh bien non, voici encore un sujet d'étonnement pour le lecteur de l'article intitulé «Le comportement des ménages privés en matière d'épargne de 1975 à 1979». Toujours le même numéro d'avril de «La Vie économique».

L'Ofiamt présente des distinctions aussi subtiles qu'intéressantes sur la façon d'apprécier trois «comportements» des ménages en matière d'épargne.

La première consiste à établir la différence entre les recettes et les dépenses des ménages. La seconde à déterminer l'évolution des dépôts faits par les ménages sur des comptes d'épargne. La troisième à prendre en compte les «dépenses pour des assurances avec composantes d'épargne», soit l'épargne «forcée», pour l'AVS, la caisse de retraite, etc. Cela précisé, l'Ofiamt livre au bon peuple les résultats de ses calculs sous la forme exclusive de pourcentages par rapport aux revenus, ne donnant aucune indication qui permettrait de savoir si ces trois «comportements» s'additionnent ou sont tout ou partie inclus les uns dans les autres. Conséquence inéluctable: impossible de savoir le montant effectif de l'épargne des ménages privés! Pour une étude qui se flattait de faire le point de ce sujet, comme on dit chez nous, faut l'faire!

TROP CHOQUANT POUR ÊTRE PUBLIÉ

Cette «obscurité clarté qui tombe des étoiles» de la statistique fédérale! Il faut s'acharner à tout recalculer, quand on en a les moyens. Tout de même,

avec les réserves évidentes qui s'imposent, les résultats de nos «recalculs»!

Les ménages qui ont un revenu annuel compris entre 24 000 et 48 000 francs ont épargné pendant la période considérée environ 1600 francs par année, soit un peu plus de 4% de leur revenu moyen; les ménages disposant d'un revenu compris entre 72 000 et 96 000 ont épargné plus de 11 000 francs par année, soit quelques 13% de leurs gains; cette dernière catégorie de Suisses et Suissesses épargne donc, en chiffres absolus, sept fois plus que la première, et même trois fois plus en valeur relative à leur revenu...

Voilà, probablement, des renseignements trop «secs» sur les inégalités sociales en Suisse pour être communiqués simplement à tout un chacun.

Merci aux statisticiens officiels de leurs efforts pour éclairer l'opinion sur les dures réalités du pays.

PS. La liste de ces tristes histoires doit être longue. Nous ouvrons ici même une rubrique qui nous permettrait de poursuivre sur cette lancée. Merci de nous aider!

PPS. Finalement, vous l'aurez tout de suite votre texte sur le taux hypothécaire! Voir en pages quatre et cinq.

ÉCONOMIES

Après le pain, le beurre et le fromage

La bataille contre la hausse du prix du pain: un combat d'arrière-garde, un combat pour le principe? On a eu beau jeu de relever que le pain ne joue plus dans les budgets des ménages son rôle d'antan, même si cette fois la surcharge unitaire prévue de 22 centimes (au total une économie de près de 100 millions de francs pour la Caisse fédérale) n'est évidemment pas négligeable. Ce calcul sur fond de centimes supplémentaires ne rend